



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tribunaux de commerce

Question écrite n° 32457

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les préoccupations exprimées par les greffiers des tribunaux de commerce. Ces derniers soulignent le manque de solidarité de leur hiérarchie à la suite des attaques dont ils ont fait l'objet, qui viennent pour certaines d'être reconnues diffamatoires (tribunal correctionnel de Paris - 11 juin 1999). Il lui demande de lui préciser sa position et si elle envisage, d'une part, de mettre en oeuvre la commission tarifaire annoncée depuis février 1998, et, d'autre part, d'ouvrir des négociations avec les représentants de cette profession.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'un groupe de travail, auquel la profession sera associée, va être mis en place prochainement, afin d'engager une réflexion sur les mesures susceptibles d'adapter la rémunération des greffiers des tribunaux de commerce à la réalité de leurs missions.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32457

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 1999, page 4086

Réponse publiée le : 11 octobre 1999, page 5923